

# Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny  
S'épanouir

**3<sup>e</sup> position – Taux de participation**  
Capsana  
Édition 2017  
Défi Santé

**Plume de bronze**  
ACMQ  
Édition 2017  
Campagne de promotion

**Temple de la renommée**  
Grands Prix Desjardins  
de la culture  
Édition 2017  
Bâtisseur

**Prix Innovation**  
Grands Prix Desjardins  
de la culture  
Édition 2017  
Créalab

**Prix événement écoresponsable**  
Concours Les Vivats  
Édition 2017  
Gala reconnaissance des bénévoles

## Les superhéros vous donnent rendez-vous au Festival Feu et Glace

Pour sa 18<sup>e</sup> édition, le Festival Feu et Glace, présenté par Loto-Québec, propose une programmation d'activités pour toute la famille inspirée de l'univers fantastique des superhéros. Du 10 au 18 février, petits et grands pourront profiter de l'hiver au Parc de l'Île-Lebel et découvrir le Centre d'art Diane-Dufresne, son exposition, ses ateliers de même que ses activités conçues pour l'occasion. Les superhéros préférés des enfants seront de la partie pour nourrir l'imaginaire de toutes et de tous !

### Une grande fête de plein air et de culture

Le Festival Feu et Glace est l'occasion parfaite pour renouer avec l'hiver. Glissade sur tube, sentier de patinage, tyrolienne, labyrinthe de neige, zone de sport, cabine photographique de glace et de neige... tout y est pour favoriser les bons moments à partager en famille ou entre amis. Ne manquez pas les feux d'artifice qui éclateront les samedis 10 et 17 février ; ils vous en mettront plein la vue !

Pour se réchauffer durant les deux week-ends de l'événement, le Centre d'art Diane-Dufresne ouvrira ses portes de 10 h à 17 h. Les festivaliers pourront pique-niquer sur place et apprécier l'exposition *Regards croisés sur une œuvre inachevée* de Janine Leroux Guillaume et Pierre Guillaume. Du chocolat chaud et des gourmandises seront offerts.



▲ Élus municipaux, policiers et organisateurs invitent les familles repentignoises à faire partie de la fête.

Les spectacles présentés sur la scène Loto-Québec font aussi partie des incontournables du Festival. Cette année, Alex Gaudreault, Amos J et La grande messe, qui rendra hommage aux Cowboys Fringants, animeront la foule !

La programmation complète est disponible sur le site internet de l'événement ([feuetglace.com](http://feuetglace.com)), sous l'onglet « Édition 2018 ».

### Du plaisir à volonté grâce au Passeport activités

Le *Passeport activités* est de retour. En prévente au coût de 10 \$ jusqu'au 9 février\*, sur le site internet de Feu et Glace et au Centre d'art Diane-Dufresne (argent comptant seulement), il offre un accès illimité, et ce, pour toute la durée du Festival, aux activités suivantes : carrousel de poneys, tyrolienne, course

extrême familiale, « euro bungee », glissade sur tube (location de tube) et grande roue. Il permet également d'économiser 5 \$ sur le prix d'un tour en hélicoptère.

Les personnes qui se seront procuré leur passeport au Centre d'art Diane-Dufresne courront la chance de gagner un laissez-passer pour le Dimanche créatif (atelier d'initiation à la gravure destiné aux enfants de 6 à 11 ans) du 25 février, à 10 h, et une carte de membre du Centre d'art Diane-Dufresne.

Pour joindre la communauté du Festival :

Site internet : [feuetglace.com](http://feuetglace.com)  
Facebook : @festivalfeuetglace  
Instagram : @feuetglace  
Mot-clic : #ffeg2018

\*Durant le Festival, le Passeport sera vendu 15 \$ au parc de l'Île-Lebel



### Activités culturelles au Centre d'art Diane-Dufresne

Entrée libre. Inscription non requise.

<b>Ateliers libres</b> : Explorez, dessinez et bricolez en famille!	10, 11, 17 et 18 février	10 h à 17 h	3 ans et +
<b>Visite commentée par Natalie Valade</b> , commissaire de l'exposition <i>Regards croisés sur une œuvre inachevée</i>	10 et 17 février	14 h	Pour tous
<b>Karaoké d'Armand avec invité spécial</b> : Alexandre Légaré, compositeur-interprète	16 février	20 h	18 ans et +
<b>Heure du conte</b> (activité offerte par le Réseau des bibliothèques) Des histoires fascinantes de superhéros!	17 février	11 h	3 ans et +
<b>Visite animée par un superhéros</b> Suivez les périples d'un superhéros qui vous fera découvrir les trésors de l'exposition	10 et 17 février	14 h	4 ans et +



Joignez-vous à la discussion,  
devenez membre de



Suivez-nous sur





## Pour une meilleure mobilité durable

Chères Repentignaises,  
Chers Repentignois,

C'est avec une grande fierté que j'ai accepté un 2<sup>e</sup> mandat au sein du Conseil d'administration de l'Autorité régionale du transport métropolitain (ARTM). Ainsi, en prenant part activement aux travaux de planification et de financement du transport en commun dans la grande région de Montréal, je m'assurerai que les interventions en matière de mobilité durable tiennent compte des besoins des Repentignaises et des Repentignois, de sorte que nous ayons à payer notre juste part en fonction de l'utilisation qui en est faite, dans la région métropolitaine.

### CMM : un atout pour Repentigny

Près de la moitié de la population québécoise vit sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans laquelle Repentigny occupe le 6<sup>e</sup> rang en terme d'importance numérique. De ce fait, le renouvellement de mon mandat comme représentante de la couronne nord sera l'occasion de poursuivre le travail déjà entamé, soit d'exploiter le plein potentiel de l'aménagement du territoire, du développement économique, du transport, de l'environnement ainsi que du logement social dans la grande métropole.

Cette dynamique de complémentarité et de coopération métropolitaine a d'ailleurs permis à notre Ville de profiter, jusqu'à présent, d'un rayonnement exceptionnel, tout en enrichissant la qualité de vie de notre communauté. À cet égard, Repentigny a pu faire entendre sa voix à la CMM et ainsi donner vie à de grands projets tels que le parc-plage Saint-Laurent, la navette fluviale ou encore la construction de la Halte routière Le Gardeur et de la Coopérative d'habitation du Havre du Petit Village. Et ce n'est qu'un début !

Repentigny continuera également à déployer ses efforts au sein de cette instance afin de consolider son positionnement sur des enjeux métropolitains qui nous concernent directement tels que la gouvernance sur le transport collectif ou la lutte contre l'agrie du frêne.

### Feu et Glace : une tradition hivernale

Déjà 18 ans que le Festival Feu et Glace nous fait profiter des plaisirs de l'hiver tout en faisant de cet événement une grande fierté pour notre Ville. Pour cette occasion, le Parc de l'Île-Lebel sera le théâtre d'une multitude d'activités pour amuser et satisfaire les petits comme les grands. Venez en grand nombre, plaisir garanti !

### Excellence Repentigny : appel des candidatures

Encore cette année, Excellence Repentigny souhaite attribuer des bourses d'excellence aux Repentignaises et aux Repentignois de 30 ans et moins qui se démarquent dans les domaines des arts et des sports. Je vous invite à soumettre votre candidature en ligne sur le site de l'organisme. Il s'agit ici de reconnaître le parcours exceptionnel ainsi que le talent de haut niveau de jeunes femmes et de jeunes hommes œuvrant dans les milieux artistique et athlétique. Bonne chance à tous les participants !

La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph. D.

## Le Centre d'art Diane-Dufresne rend hommage à une pionnière de la gravure

Jusqu'au 18 mars, le Centre d'art Diane-Dufresne présente une exposition dédiée à l'œuvre de Janine Leroux Guillaume. Cette rétrospective artistique, intitulée *Regards croisés sur une œuvre inachevée* — Janine Leroux Guillaume et Pierre Guillaume, a pour but de mettre à l'avant-plan l'imposante œuvre de ce maître-graveur et de son compagnon de toujours et fidèle collaborateur, lesquels ont contribué significativement au rayonnement de l'art contemporain québécois.

Janine Leroux Guillaume a œuvré dans les mêmes cercles artistiques que bon nombre d'artistes emblématiques de l'histoire de l'art contemporain et du monde culturel québécois. Elle a fraternisé et échangé des collaborations avec des figures marquantes, notamment avec les signataires du manifeste du *Refus global* en passant par les monstres sacrés de la littérature et de la poésie, tels que Gaston Miron, Jacques Brault et Gilbert Langevin. Sa maîtrise des diverses techniques en gravure a influencé de nombreux graveurs québécois, dont Albert Dumouchel. Elle fait aussi partie des rares artistes canadiens invités par le célèbre atelier Lacourrière-Frélaud à Paris, où elle a créé et imprimé, de 1959 à 2000, plusieurs œuvres majeures.



Janine Leroux Guillaume. *Espoir de vivre (Détail)*, 1977. Gravure. Photo © Henri Turquais

L'œuvre de cette artiste, dont la carrière s'étale sur près de 75 ans, est empreinte de nature et de mysticisme. Elle se décline sous diverses formes et nombreux médiums : gravure, peinture, aquarelle, collage, dessin et sculpture. L'artiste s'est retirée du monde artistique il y a cinq ans. Son conjoint, Pierre Guillaume, est le gardien de son œuvre, mais aussi un érudit du monde de l'art. Grâce à sa très précieuse collaboration à l'organisation de cette première rétrospective, les visiteurs pourront comprendre et apprécier l'art de la gravure et de l'estampe, un médium qui gagnerait à sortir de la confidentialité.

La commissaire de l'exposition, Natalie Valade, ainsi que Pierre Guillaume offriront une visite commentée de l'exposition les samedis 10 et 17 février, à 14 h. Des activités d'initiation aux arts d'impression (3 février, 14 h) et sur l'exploration du monotype (3 mars, 14 h) sont offertes en marge de cette exposition. Ceux-ci sont présentés au coût de 20 \$ pour les membres et de 25 \$ pour les non-membres. Inscriptions au comptoir du Centre d'art Diane-Dufresne ou au [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca).

## Un labnet 100 % autonome

**Il n'est désormais plus nécessaire de passer par le comptoir du prêt de la bibliothèque Robert-Lussier pour avoir accès au labnet situé au deuxième étage.**

Les usagers peuvent maintenant se connecter directement à l'un des 10 postes de travail en entrant simplement leur numéro de carte Citoyen ou de carte Bibliothèque ainsi que leur mot de passe. Les impressions se font également de manière autonome à l'aide du photocopieur situé à l'entrée de la salle, toujours au coût de 0,15 \$ par copie noir et blanc et de 0,50 \$ par copie couleur (seul l'argent comptant est accepté).

Il est aussi possible de réserver son poste de travail au labnet en ligne à partir de son dossier d'abonné.

Toutes ces nouveautés visent à bonifier l'efficacité et la confidentialité des services offerts aux utilisateurs.

### Des ajouts à surveiller

Un réaménagement a présentement cours au deuxième étage de la bibliothèque Robert-Lussier afin d'offrir plus de places assises aux usagers. Les travaux devraient être achevés au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût!

### Résidences d'artistes

## Une primeur sur des spectacles à venir

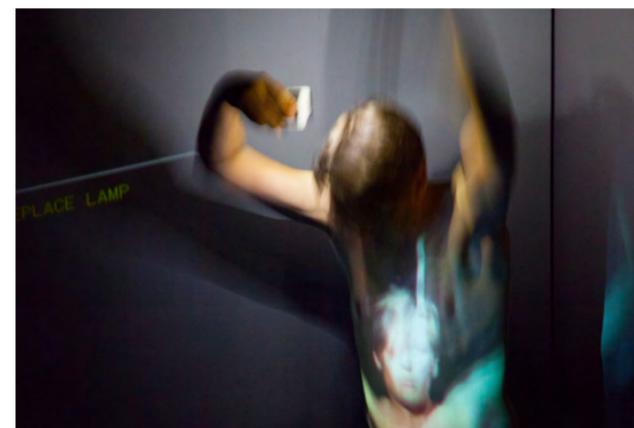
Connu pour sa salle d'exposition, le Centre d'art Diane-Dufresne est aussi un espace d'enseignement de la musique, de même qu'un lieu de médiation culturelle et d'accueil pour les résidences d'artistes. En nouveauté depuis le début de l'année, le public est convié à venir découvrir le travail des artistes en résidence de création et à échanger avec eux lors de performances-tests, d'ateliers et de prestations. C'est comme aller voir un spectacle avant sa sortie en salle!

À venir : le 9 février, *Habiter* de Caroline Laurin-Beaucage; le 30 mai, *Cocktail, la revue musicale* des Productions Grand V (deux répétitions devant public suivies d'une période d'échanges avec l'équipe).



Caroline Laurin-Beaucage © Thomas Payette

Pendant la dernière année, installée dans une boîte sans murs, la chorégraphe et danseuse a transporté son studio de création dans 14 lieux extérieurs à travers les saisons. Après être passée par l'Allemagne et la Corée du Sud, elle se pose afin de revisiter cette expérience. Avec ses collaborateurs, elle tentera de recréer en sons, en images et en mouvements, ce parcours atypique qui deviendra le spectacle *Habiter*.



▲ La première résidence de janvier proposait une expérience visuelle interactive et chorégraphique à laquelle le public a pu participer à partir de tablettes et de téléphones intelligents.

*Cocktail, la revue musicale* : un avant-goût du spectacle qui sera présenté au Théâtre Hector-Charland à l'été 2018. ▼



## Emplois d'été 2018

# Travailler à la Ville de Repentigny cet été : toute une expérience!

Chaque année, la Ville de Repentigny recherche des candidates et des candidats afin de pourvoir de nombreux postes estivaux dans des secteurs variés. Des emplois spécialisés et non spécialisés sont offerts.

### Dans tous les domaines, #ExperienceDeVie

La Ville de Repentigny offre des conditions de travail distinctives et des emplois stimulants où l'esprit d'équipe teinte le quotidien.

Aux camps de jour, des emplois d'animation et de coordination



sont proposés. La Ville recherche également des personnes qualifiées (étudiants des cégeps ou des universités) pour des postes d'animateurs à l'intégration et de moniteurs spécialisés.

Les amoureux de plein air trouveront aussi des emplois comme gardiens de parc ou encore en environnement, alors que les mordus d'informatique et de construction porteront un intérêt particulier pour les stages offerts en géomatique ou en génie civil.

### Faites parvenir votre CV avant le 2 mars

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature avant le vendredi 2 mars 2018, en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Ville.

Pour présenter sa candidature, il faut être âgé de 16 ans et plus.

La liste des différents emplois à pourvoir cet été est disponible au [ville.repentigny.qc.ca/emploisete](http://ville.repentigny.qc.ca/emploisete).

# Travailler en France cet été, pourquoi pas?

## La Ville de Repentigny offre à deux jeunes étudiants repentignois la chance de s'envoler vers Bergerac afin d'y travailler cet été.

L'expérience proposée est un échange étudiant qui se déroule de la fin du mois de juin jusqu'à la mi-août. Au cours de leur séjour, les deux Repentignois retenus travailleront au Service des espaces verts de Bergerac, ville française du Périgord jumelée à Repentigny depuis plus de 20 ans.

«Les jeunes Repentignois qui saisissent cette opportunité vivront une expérience de travail et de vie unique. Les intermunicipalités proposent une ouverture sur le monde. Elles permettent l'introduction à une nouvelle culture et favorisent des rencontres avec des gens attachants et heureux de faire découvrir leur coin de pays», indique Mme Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente du Comité des jumelages à la Ville de Repentigny.

### Les conditions de participation

Pour poser sa candidature, il faut avoir 18 ans et plus, être étudiant à temps complet, résider à Repentigny, être citoyen canadien, détenir un passeport valide et être libre de la mi-juin à la fin août.

### Date limite pour s'inscrire : 28 février

Pour poser sa candidature, il suffit de remplir le «Formulaire d'emploi» disponible en ligne, au [ville.repentigny.qc.ca/emplois](http://ville.repentigny.qc.ca/emplois), et d'indiquer qu'il s'agit du programme d'échange avec Bergerac. Les candidats sélectionnés seront rencontrés en entrevue.

*Les Repentignois Audrey Hamelin et Alexandre Rondeau-Bonin ont participé au programme l'année dernière. Ils sont accompagnés de M. Robert Charbonneau et de Mmes Gaby Lefrançois et Denyse Peltier.*



# Le programme de bourses Excellence Repentigny célèbre ses 20 ans

Pour sa 20<sup>e</sup> édition, Excellence Repentigny remettra près de 40 000 \$ en bourses pour encourager l'élite culturelle et sportive repentignoise et pour soutenir le développement de projets porteurs dans ces domaines. Les jeunes athlètes et artistes qui excellent dans leur discipline respective sont invités à soumettre leur candidature en ligne, avant le 26 février.

«Excellence Repentigny fait briller des jeunes aussi talentueux que déterminés et persévérants. Qu'ils soient gymnastes, musiciens, chanteurs ou nageurs, ils ont tous en commun la volonté d'exceller dans leur discipline et d'atteindre les plus hauts sommets. En leur dédiant des bourses, Excellence Repentigny leur donne des ailes et reconnaît le cheminement exceptionnel qu'ils ont parcouru», explique M. Éric Chartré, conseiller municipal et administrateur d'Excellence Repentigny.

### Artistes et athlètes, posez votre candidature

De nombreuses bourses individuelles, dont la valeur varie entre 500 \$ et 1 500 \$, seront remises aux jeunes athlètes et artistes qui se seront particulièrement distingués dans leur discipline. L'organisme accordera également une aide financière pour la réalisation de projets inédits qui présentent un potentiel élevé de développement pour le sport et la culture à Repentigny.

Pour poser leur candidature, les artistes de la relève ou en voie de professionnalisation doivent être diplômés ou inscrits dans un programme de formation reconnu en arts visuels, en littérature ou en arts de la scène. Ils doivent être âgés de 30 ans et moins, résider à Repentigny et démontrer qu'ils désirent faire de leur art leur métier.

▼ Les boursiers 2017 en compagnie des dignitaires et des partenaires.



Les bourses accordées aux athlètes mettent en lumière des performances extraordinaires. Pour retenir l'attention des membres du jury, ces derniers, âgés de 30 ans et moins, doivent s'être illustrés sur la scène provinciale, nationale ou internationale au cours de l'année 2017. Par ailleurs, dans le cadre du volet «Soutien au développement», les candidats

peuvent également recevoir une aide financière leur permettant de vivre des expériences sportives inégalées comme des stages de perfectionnement, des camps d'entraînement ou des compétitions d'envergure.

### Découvrez nos ambassadeurs

«Au cours des prochaines semaines, Excellence Repentigny présentera des jeunes aussi inspirants

les uns que les autres, qui ont remporté par le passé des bourses issues du programme de reconnaissance. Découvrez ce qu'ils sont devenus et ce qu'Excellence Repentigny leur a apporté en aimant la page Facebook et en visitant le site internet de l'organisme», invite M. Éric Chartré.

### Jusqu'au 26 février pour le dépôt des candidatures

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature doivent le faire en ligne, sur le site internet d'Excellence Repentigny ([excellencerepentigny.com](http://excellencerepentigny.com)), au plus tard le lundi 26 février 2018.

### Montants des bourses

Sports	Arts
Niveau provincial : 500 \$	Artistes de la relève ou en voie de professionnalisation : 750 \$
Niveau national : 1 000 \$	Jeunes artistes professionnels : 1 500 \$
Niveau international : 1 500 \$	

# Une relâche scolaire sans repos

La Ville de Repentigny, en collaboration avec plusieurs organismes, offre de nombreuses options pour occuper et divertir les écoliers repentignois durant la semaine de relâche.

Atelier de création, activités intérieures, sports extérieurs et bien d'autres occasions de divertissement attendent les élèves du primaire et du secondaire, entre le 25 février et le 2 mars. Pour connaître la programmation complète, consultez le calendrier des activités au [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca), sous l'onglet « Vie animée ».

### Une journée au camp, c'est amusant!

Les camps de jour peuvent être une solution intéressante pour aider les parents à mieux planifier la semaine de relâche de leurs enfants. Selon les besoins spécifiques de chacun, ce programme permet de bénéficier d'une à cinq journées de garde entre le 26 février et le 2 mars.

La participation aux camps à la journée (*Bricolages, jeux et sports, « Eau » jeu ou La science en mots*) nécessite une inscription préalable. Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site internet de la Ville de Repentigny pour tous les détails.



## La brigade blanche de nouveau en action

Les avez-vous vus? Depuis quelques semaines déjà, les agents de la brigade blanche sillonnent les rues de Repentigny après chaque tempête afin de sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques à adopter pour disposer de la neige située sur leur propriété.

Tout au long de la période hivernale, ces quatre étudiants en techniques policières iront à la rencontre des résidents, des commerçants et des entrepreneurs en déneigement afin de remettre des cartons d'information et prodiguer de judicieux conseils pour débayer adéquatement et de façon sécuritaire.

Relevant du Service des travaux publics, le rôle des agents consiste également à assurer le respect du règlement 465 visant à encadrer les pratiques en matière de déneigement effectué par des entrepreneurs privés sur le territoire.

N'hésitez pas à les arrêter et à leur poser vos questions!



▲ MM. Raymond Hénault, maire suppléant, et Alain Bérubé, chef aux opérations, accompagnés de Jérémy Valois, Raphaëlle Coutu, Bianca Benoit et Camille Lajeunesse, agents de la brigade blanche.

## Bonnes pratiques en matière de déneigement : le faites-vous ?

Chaque hiver, la collaboration des citoyens, des commerçants et des entrepreneurs en déneigement est essentielle au déblaiement sécuritaire du territoire. Voici de simples gestes à poser afin de permettre le bon déroulement des opérations tout au long de la saison.

### Ne pas souffler ou pousser la neige sur les voies publiques.

Selon le règlement municipal 43, il est interdit de mettre de la neige sur le trottoir, dans la rue, dans un rond-point, un parc ou une piste cyclable.

### Ne pas enneiger les bornes d'incendie.

Par souci de sécurité, il est également interdit d'ensevelir les bornes d'incendie afin qu'elles demeurent accessibles en tout temps. Bien que le Service des travaux publics soit responsable de les déneiger, les citoyens sont invités, s'ils le souhaitent, à les dégager de la neige lors de précipitations importantes.



### Placer les bacs et les contenants destinés aux matières résiduelles à l'intérieur de l'entrée privée.

Pour chacune des collectes, les bacs ou les contenants appropriés doivent être placés à l'intérieur des entrées privées, en bordure de rue. Des bacs déposés dans la rue ralentissent le travail des déneigeuses et forcent le Service des travaux publics à repasser ultérieurement afin de compléter le déneigement.

### Respecter les interdictions de stationnement.

Jusqu'au 31 mars, il est interdit de stationner son véhicule dans la rue entre minuit et 7 h en matinée (règlement 179). Cette mesure contribue à un déneigement de qualité et permet à la machinerie de circuler dans les rues étroites.

Rappelons que toute personne qui enfreint les règlements 43 ou 179 peut se voir délivrer un constat d'infraction.

## Collectes

### Rappel de la réglementation



Pour tous les types de collectes, les bacs ou les contenants appropriés doivent être placés en bordure de rue à compter de 19 h la veille de la collecte ou **au plus tard à 6 h 30** le matin même.

Il est essentiel de respecter cette directive, puisque les horaires et les trajets des camions sont sujets à changements, et ce, sans préavis. De nombreux facteurs peuvent entraîner une modification aux heures habituelles de ramassage, notamment l'entrée en fonction de nouveau personnel, des améliorations ou des réparations réalisées sur la flotte de camions ou des températures non clémentes. Le ramassage peut ainsi être effectué à toute heure le jour de la collecte.

Rappelons que le règlement 480 stipule qu'à défaut de respecter les normes de disposition établies pour les collectes de matières résiduelles, les contenants pourraient ne pas être vidés.



## Covoiturage

### Voyagez autrement avec Embarque Lanaudière

Finis l'auto en solo! L'utilisation des transports collectifs est désormais simplifiée grâce à la plateforme en ligne Embarque Lanaudière.

Chapeauté par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), la plateforme regroupe toutes les solutions de transport alternatif disponibles sur le territoire lanaudois, notamment un large réseau de covoiturage. En quelques clics, il est possible de réserver sa place dans un véhicule ou encore d'offrir des sièges dans le sien selon l'horaire et la destination souhaités. Les options sont nombreuses et permettent de rentabiliser ses déplacements, ou encore de se rendre à bon port à faible coût. Consultez le [embarquelanaudiere.ca](http://embarquelanaudiere.ca) pour trouver le trajet qui vous convient.

#### Concours Embarque et gagne

Voyager autrement pourrait être gagnant! En offrant un siège dans votre voiture ou en réservant un trajet via Embarque Lanaudière, vous courez la chance de remporter un vélo Indie 2 de Norco offert par A. Vincent, une valeur de 800 \$, ou l'une des deux paires de billets pour le spectacle de François Bellefeuille, gracieuseté du Théâtre du Vieux-Terrebonne. Le concours prend fin le 16 février.



Embarque Lanaudière!

## Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 février 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

	<b>District 1</b> Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 2</b> Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 3</b> Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 4</b> Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 5</b> Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 6</b> Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 7</b> Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 8</b> Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 9</b> Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 10</b> Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 11</b> Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	<b>District 12</b> Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

## Ville de Repentigny

**URGENCES** Police – Incendie – Ambulance 9-1-1  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000  
ville.repentigny.qc.ca  
communication@ville.repentigny.qc.ca

<b>Centre Laurent-Venne</b>	450 657-4877
<b>Centre récréatif</b>	450 657-8988
<b>Commentaires et requêtes</b>	450 470-3140
<b>Complexe sportif Gilles-Tremblay</b>	450 585-1661
<b>Cour municipale</b>	450 470-3500
<b>Ordre du jour</b>	450 470-3141
<b>Transport - horaires</b>	1 877 492-6111
<b>Transport - plaintes</b>	450 470-3860
<b>Travaux publics</b>	450 470-3800
<b>Urbanisme / Permis / Inspections</b>	450 470-3840



Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.  
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression :  
Distribution :  
Tirage : **36 000 exemplaires**

